Conditions générales d'utilisation « Cashback »

Article 1 – Dispositions générales

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les modalités d'accès, d'utilisation et de fonctionnement du programme de Cashback (ci-après "Cashback"), qui est proposé à titre gratuit par Fimaser SA, avec la collaboration de son prestataire Paylead SAS dont le siège social est situé 9 rue de Condé à Bordeaux (France) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 821725579.

« Cashback » permet aux clients titulaires de la carte Visa de Carrefour émise par Fimaser (ci-après le « Client ») de bénéficier d'un remboursement partiel sur les achats réalisés auprès de commerçants partenaires. Ce remboursement s'applique uniquement aux achats éligibles effectués avec la carte Visa de Carrefour (ci-après la « Carte »).

Les présentes conditions générales sont complémentaires aux Conditions Générales d'accès au Service Carrefour Finance Mobile. En cas de contradictions ou d'incompatibilités, les présentes Conditions prévalent sur les Conditions Générales d'accès au Service Carrefour Finance Mobile.

Article 2 - Conditions d'accès et d'utilisation de Cashback

L'accès à Cashback est réservé aux personnes remplissant l'ensemble des conditions suivantes :

- Être titulaire de la carte Visa Carrefour émise par Fimaser
- avoir activé Cashback via l'application mobile Carrefour Finance
- avoir communiqué à Fimaser un numéro de compte bancaire valide pour le versement des montants de cashback.

Le Client est seul responsable de l'exactitude des données bancaires communiquées à Fimaser. Le Client peut modifier ce numéro de compte bancaire en contactant le service clientèle au 02/226.38.00 du lundi au vendredi de 8h45 à 20h et le samedi de 9h à 18h ou par e-mail à l'adresse mail fimaser.sav@fimaser.be.

L'absence de versement en raison d'informations incorrectes ou non mises à jour ne pourra donner lieu à aucun remboursement, indemnisation ou compensation de quelque nature que ce soit.

L'accès à Cashback est réservé aux signataires de l'ouverture de crédit à laquelle est liée la Carte.

Cashback est uniquement accessible via l'application mobile Carrefour Finance.

Lorsque le contrat d'ouverture de crédit lié à la Carte a été signé par deux personnes, les signataires se donnent mutuellement procuration dans le cadre de la présente convention. L'activation ou la désactivation de Cashback par l'un des cosignataires s'appliquera automatiquement à l'autre. Il est donc entendu que les cosignataires agissent de manière conjointe dans le cadre de l'utilisation de Cashback.

Article 3 – Fonctionnement de Cashback

Une offre de cashback permet au Client d'obtenir un remboursement différé d'une partie du montant d'un achat effectué chez un commerçant partenaire, sous réserve du respect des conditions applicables.

Les offres de cashback disponibles sont consultables dans la section Cashback de l'application mobile Carrefour Finance. Les conditions de chaque offre de cashback sont également consultables en cliquant sur l'offre de cashback en question.

Cashback permet au Client de bénéficier d'offres de cashback personnalisées, définies sur la base de ses habitudes de consommation et de son type de Carte, pour les achats réalisés auprès des commerçants partenaires, sous réserve de son éligibilité. Les offres peuvent concerner des achats en magasin et/ou en ligne en fonction des commerçants partenaires. Les données de transaction du Client telles que réalisées via sa Carte sont transmises à Paylead pour analyse afin de pouvoir présenter au Client les offres de Cashback auxquelles il serait éligible, identifier les transactions éligibles à une offre de Cashback et générer le Cashback.

La liste des commerçants participants est régulièrement mise à jour en fonction des partenariats conclus. Les cashbacks sont uniquement dus pour les achats qui répondent aux conditions des offres de cashback correspondantes.

Les offres de cashbacks peuvent être modifiées, suspendus ou retirées à tout moment, sans préavis. Il est donc entendu que le taux de cashback qui vous est proposé peut être modifié à tout moment. Le Client est invité à régulièrement consulter le catalogue des offres de cashback pour prendre connaissance des éventuelles modifications.

Chaque cashback doit faire l'objet d'une validation par notre partenaire Paylead. Cette validation permet de s'assurer que les conditions de l'offre sont remplies par le Client et qu'aucune cause d'exclusion n'est applicable. Il peut notamment vérifier que l'achat n'a pas fait l'objet d'une annulation ou d'un retour (total ou partiel).

Une fois validé, le montant du cashback est automatiquement versé par Fimaser sur le compte bancaire du Client. Ce versement peut intervenir dans un délai de six (6) à huit (8) semaines, à compter de la date de l'achat. Ce délai peut toutefois être prolongé, notamment lorsque les délais de rétractation de commerçants partenaires sont plus longs, sans que cela ne donne lieu à une quelconque indemnisation ou compensation.

Dans le cas où le cashback n'est pas validé, en raison d'une cause d'exclusion ou du non-respect des conditions spécifiques de l'offre, cette annulation apparaîtra dans l'application mobile.

Le Client peut consulter le statut de ses cashbacks dans l'application mobile Carrefour Finance selon les deux statuts :

- En attente
- Déjà versé

Le statut « en attente » signifie que le cashback est en cours de validation.

Le statut « déjà versé » signifie que le cashback a été versé sur le compte bancaire du Client. Le Client peut aussi consulter l'historique de ses cashbacks sous ce statut.

Article 4 - Responsabilité

Fimaser ne pourra être tenue responsable qu'en cas de dol ou de faute lourde, sauf en ce qui concerne l'inexécution d'une obligation consistant en une prestation essentielle de Cashback.

Fimaser ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'absence de paiement d'un cashback lorsque ce défaut de paiement résulte d'un manquement imputable au commerçant partenaire, quelle qu'en soit la cause.

Un certain nombre de liens hypertextes renvoyant vers d'autres sites peuvent être affichés au Client. Il est systématiquement indiqué vers quel site ces liens renvoient. Cependant, ces sites internet ne font pas partis de l'application mobile et ils ne relèvent pas de la responsabilité de Fimaser.

Fimaser n'intervient pas dans la vente ou dans un quelconque contrat qui pourrait être conclu entre le Client et les commerçants partenaires et exclut à ce titre toute responsabilité relative à l'achat réalisé

par le Client. Le commerçant partenaire est seul responsable des conditions juridiques et financières applicables aux prestations ou produits qu'il commercialise et du traitement de toute réclamation ou toute autre question découlant de la vente ou la fourniture de ces services ou produits.

Article 5 - Durée de l'adhésion

La souscription de Cashback se fait par voie électronique dans l'application Carrefour Finance et nécessite l'acceptation des présentes Conditions Générales.

L'adhésion à Cashback est conclue pour une durée indéterminée à compter de la date d'adhésion du Client.

Article 6 - Résiliation de Cashback

Le Client peut résilier Cashback à tout moment dans l'application Carrefour Finance. La désactivation prend effet immédiatement et entraîne la perte d'accès définitive et irréversible à l'historique des cashbacks visibles dans l'application.

Une éventuelle réactivation de Cashback n'est possible qu'après un délai de vingt-quatre (24) heures.

Fimaser pourra, sans qu'il soit nécessaire d'adresser une mise en demeure, résilier l'adhésion dans tous les cas de clôture et d'exigibilité prévues dans les conditions générales du contrat de la Carte.

En tout état de cause, les montants des cashback validés avant la date de résiliation et encore en attente de versement seront versés au Client. En revanche, les montants des cashback « en attente », non encore validés à la date de résiliation seront définitivement perdus, sans qu'aucune indemnité ou compensation de quelque nature que ce soit ne puisse être réclamée.

En cas de blocage de la Carte, pour quelque cause que ce soit, aucun cashback ne pourra être attribué à compter de la date de blocage, et ce, sans qu'aucun droit à indemnisation ou compensation ne puisse être revendiqué par le Client.

Article 7 – Interruption de Cashback

Fimaser se réserve le droit de restreindre, de suspendre ou de révoquer l'accès à Cashback en tout ou en partie, à des fins de maintenance, à des fins d'améliorations, si la réglementation applicable l'oblige ou pour toutes autres raisons.

Le Client ne peut en aucun cas tenir Fimaser responsable, du fait que Cashback est temporairement ou définitivement indisponible à la suite de facteurs autres que la mauvaise foi ou la faute grave de Fimaser.

Article 8 – Arrêt de Cashback

Fimaser se réserve le droit de mettre fin à Cashback, à tout moment.

Le Client sera informé au minimum un (1) mois avant la date d'arrêt effectif de Cashback, par tout moyen que Fimaser jugera approprié, notamment via l'application mobile Carrefour Finance ou par e-mail.

La cessation de Cashback n'ouvre droit à aucun remboursement, indemnisation ou compensation, y compris pour les cashback non encore validés (statut « en attente »), postérieurement à la date d'arrêt. Les cashback déjà validés avant la date d'arrêt resteront dus et seront versés dans les conditions prévues à l'article 3.

Article 9 - Modifications des Conditions Générales Cashback

A l'exception d'une modification imposée par la réglementation applicable ou pour des raisons de sécurité, toute modification des présentes conditions générales Cashback est notifiée au Client, quinze (15) jours avant son entrée en vigueur au moyen d'un message spécifique inséré sur le site www.CarrefourFinance.be, ou dans l'app ou d'un e-mail. Si le Client continue à utiliser Cashback après ce délai de quinze (15) jours, il est réputé avoir accepté les conditions modifiées.

La présente convention est consultable sur le site www.CarrefourFinance.be, à la rubrique « A vos côtés - En savoir plus – Informations légales ».

Article 10 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments liés à Cashback, incluant de manière non limitative les textes, données, visuels, logos, images, interfaces, fonctionnalités, bases de données, ainsi que l'architecture de l'application mobile Carrefour Finance, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et sont la propriété exclusive de Fimaser, de ses partenaires ou de tiers.

Toute utilisation, reproduction, ou diffusion (cette liste n'est pas exhaustive), intégralement ou partiellement, directement ou indirectement, sous quelque forme que ce soit, et par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Fimaser, est strictement interdite.

Article 11 – Données personnelles

Dans le cadre de Cashback, Paylead et Fimaser traitent les données à caractère personnel du Client en qualité de responsables de traitement conjoints.

Une information complète sur les traitements des données personnelles des Clients est contenue dans la politique de protection des données personnelles.

Article 12 - Réclamations

Pour toute question relative au fonctionnement de Cashback ou au statut d'un cashback, le Client peut contacter le service clientèle de Fimaser par e-mail à l'adresse suivante : fimaser.sav@fimaser.be ou par téléphone au 02/226.38.00 du lundi au vendredi de 8h45 à 20h et le samedi de 9h à 18h.

Toute réclamation relative à Cashback doit être adressée à Fimaser :

- soit par courrier postal à l'attention du Service Qualité, Fimaser SA à l'adresse suivante : Quatuor, Boulevard Baudouin 29/3B, 1000 Bruxelles ;
- soit par e-mail à l'adresse quality@fimaser.be

Le Client dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date de son achat pour introduire une réclamation au sujet de la création de son cashback. Pour toute autre réclamation, notamment relative au paiement de ses cashbacks validés, le Client peut contacter Fimaser via les modalités précitées.

Article 13 - Droit applicable

La présente convention est soumise au droit belge.